

Nouvelles règles de l'isolement

<https://www.ameli.fr/paris/assure/covid-19/symptomes-gestes-barrieres-cas-contact-et-isolement/en-cas-de-contact-avec-une-personne-malade-du-covid-19>

LES NOUVELLES RÈGLES D'ISOLEMENT



Je suis vacciné complètement ou je suis un enfant de moins de 12 ans	Je ne suis pas vacciné ou pas complètement
JE M'ISOLE PENDANT 7 JOURS Je peux réduire mon isolement à 5 jours si j'ai un test antigénique ou RT-PCR négatif et si je n'ai plus de symptômes depuis 48h.	JE M'ISOLE PENDANT 10 JOURS Je peux réduire mon isolement à 7 jours si j'ai un test antigénique ou RT-PCR négatif et si je n'ai plus de symptômes depuis 48h.
PAS D'ISOLEMENT Mais j'applique strictement les gestes barrières. Je réalise un test antigénique ou RT-PCR dès que j'apprends que je suis cas contact, puis j'effectue des autotests à J+2 et J+4 après mon dernier contact avec la personne positive. Si l'un de mes tests est positif, je deviens un cas et je m'isole.*	JE M'ISOLE PENDANT 7 JOURS À compter de la date du dernier contact. Pour sortir d'isolement je dois réaliser un test antigénique ou RT-PCR et avoir un résultat négatif. Si le test est positif, je deviens un cas et je continue à m'isoler.

* Si mon autotest est positif, je dois confirmer le résultat par un test antigénique ou RT-PCR

